PROCÈS-VERBAL
Des opérations électorales pour la désignation des membres du conseil régional d'orientation de la délégation régionale Guyane du CNFPT

COLLÈGE DES COMMUNES AFFILIÉES

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 23 mars, en exécution du décret n°87-811 du 5 octobre 1987 modifié relatif au CNFPT et de l'arrêté du président du CNFPT n° 129011 du 13 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des élections aux conseils régionaux d'orientation placés auprès des délégués régionaux du CNFPT de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Guyane, la commission chargée du recensement et du dépouillement des votes prévue à l'article 33-2 du décret précité, s'est réunie, au siège de la délégation, sous la présidence de BERLAND SANDOT Tania, Directrice Régionale, et composée de[1] :

- REVILLET Franck-Olivier, Chef de bureau du contrôle administratif DCTCT des services de l'Etat en Guyane,
- BEAUDI Nadine, Directrice De la direction jeunesse et vie associative de la Collectivité Territoriale de Guyane.

La commission a procédé au recensement et au dépouillement des enveloppes adressées par correspondance, par les électeurs à la délégation régionale, au plus tard le 22 mars 2021 à 16 heures.

I. DÉCOMPTE DU NOMBRE DE VOIX

- Nombre de sièges à pourvoir :	4
- Nombre d'électeurs inscrits :	18
- Nombre d'enveloppes extérieures recensées (x) :	14
- Nombre d'enveloppes extérieures non validées (y) : (parvenues hors délai, ou ne comportant par les mentions prévues à l'article 12 de l'arrêté du 13 janvier 2021, ou ne comprenant pas une seule enveloppe de scrutin)	0
- Reste nombre de votants (A = x - y) :	14
- Nombre d'enveloppes de scrutin recensées dans l'urne :	14
- Nombre d'enveloppes extérieures ne contenant pas d'enveloppe de scrutin (B) :	0
- Bulletins nuls (C) :	0
- Bulletins blancs (D) :	0
- Suffrages exprimés (E = A - [B+C+D]) :	14

4. Répartition des sièges :

Nombre total de sièges attribués à chaque liste :

	Nombre de sièges obtenus
« UNIS EN GUYANE »	4

III. PROCLAMATION DES RÉSULTATS

La commission proclame élu-e-s :

Titulaires	Suppléants
1. ELFORT Georges Maire de Saint Georges de l'Oyapock	DESERT Pierre Maire de Régina
	HORTH Jean - Raymond Adjoint au Maire de Sinnamary
2. TROCHIMARA Sandra Maire de Cayenne	ADELSON Gilles Maire de Macouria
	STANISLAS Gaëtan conseiller municipal de Kourou
3. SAIBOU Nadia conseillère municipale d'Iracoubo	JACARIA Véronique Maire de Saint Elie
	LECANTE Patrick Maire de Montsinery-Tonnegrande
4. JEAN – BAPTISTE Manuel Adjoint au maire de Saint Laurent du Maroni	MARIGNAN Madly conseillère municipale de Macouria
	DEIE Jules Maire de Papaïchton

IV. OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 23 mars 2021 en double exemplaire, est signé après lecture par la présidente et les membres de la commission.

BERLAND – SANDOT Tania, Directrice régionale délégation CNFPT Guyane

REVILLET Franck-Olivier, Chef de bureau du contrôle administratif DCTCT des services de l'Etat en Guyane,

BEAUDI Nadine, Directrice de la direction jeunesse et vie associative de la Collectivité Territoriale de Guyane.